



12 juin 2020

COVID-19: S'engager en faveur de la santé, la sécurité et le développement des enfants africains

L'Afrique enregistre le taux d'incidence du travail des enfants les plus élevés au monde. Les estimations mondiales du travail des enfants publiées en 2016 par l'OIT indiquent que 1 enfant sur 5 en Afrique est impliqué dans le travail des enfants, une proportion deux fois plus élevée que dans d'autres régions du monde. Le problème est encore plus grave en Afrique subsaharienne où plus de 40% de tous les enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent pour survivre (environ 48 millions d'enfants). Et 9 % des enfants africains effectuent des travaux dangereux.

De nombreux enfants africains travaillent dur dans des maisons privées en tant que domestiques, dans le domaine de l'agriculture, sur les chantiers de construction, dans les mines, dans les garages, dans les magasins et autres entreprises du secteur informel. Certains travaillent et vivent dans des conditions proches de l'esclavage, tandis que d'autres sont contraints à la prostitution ou se retrouvent dans les rues éloignées de leurs maisons. Ces enfants sont confrontés à de graves menaces pour leur santé et leur sécurité, car ils sont exposés à des dangers biologiques, chimiques et environnementaux qui entraînent souvent des blessures et des maladies physiques. La COVID-19 vient ajouter de nouvelles menaces sur le sort des enfants en matière de santé et de sécurité, ainsi que sur l'incidence du travail des enfants.

La CSI-Afrique affirme que les syndicats ont un rôle important à jouer à travers leur travail éducatif et d'autres activités de campagne pour combattre et vaincre le travail des enfants. Les syndicats doivent être à l'avant-garde dans la lutte pour l'élimination du travail des enfants. Cela s'avère important d'autant plus que le travail des enfants aggrave le chômage et les conditions de vie des travailleurs sur le continent.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, la CSI-Afrique salue les mesures de santé publique adoptées par les gouvernements africains pour protéger leur population, y compris les enfants. Nous exhortons nos gouvernements à

adopter des politiques et programmes larges et inclusifs et à collaborer avec les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes pour contourner les défis que la COVID-19 pose aux personnes et aux enfants. Il ne faut pas laisser la pandémie devenir une excuse immédiate de l'aggravation des pratiques de travail des enfants. Une partie de la riposte progressive à la COVID-19 devrait être que les gouvernements africains se consacrent à la poursuite du financement de l'éducation pour tous les enfants.

La CSI-Afrique salue également les efforts de divers acteurs nationaux, sous-régionaux et internationaux dans la lutte contre le travail des enfants. La CSI-Afrique continuera à soutenir le projet Afrique de l'OIT consacré à Accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique (ACCEL Afrique) lancé en 2018 avec un accent particulier sur les chaînes d'approvisionnement spécifiques, à savoir le cacao, le café, le coton, l'or et le Thé. Nous appelons nos affiliés et partenaires sociaux à faire de même. Surtout, nous demandons à nos affiliés et à toutes les parties prenantes à conjuguer nos efforts pour :

- Promouvoir la ratification et l'application de la Convention n ° 138 de l'OIT (1973); sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention n ° 182 (1999) sur les pires formes de travail des enfants.
- Prendre des initiatives pour sensibiliser la communauté au travail des enfants.
- Mener des enquêtes d'investigation orientées vers l'action pour explorer le problème du travail des enfants en Afrique, et ;
- Intervenir activement ou organiser des interventions si possibles dans des cas spécifiques de travail des enfants

Ensemble #Disons Non au Travail des Enfants !



Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire général de la CSI-Afrique